

**COMITÉ SYNDICAL DU SMEAT
du 13 mai 2022
A Toulouse - 11 boulevard des Récollets**

3.3

AFFECTATION DU RÉSULTAT 2021

L'an deux mille vingt-deux, le treize mai à quatorze heures s'est réuni, sous la présidence de Madame Annette LAIGNEAU, Présidente, le Comité syndical, convoqué en date du six mai 2021, en format mixte (présentiel et distanciel) ainsi que le permet la loi du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire, et abaissant le quorum au tiers des membres de l'assemblée.

Délégués participants :

TOULOUSE METROPOLE	
ANDRE Christian BEUILLÉ Michel CARLES Joseph DOITTAU Véronique DUHAMEL Thierry ESPIC Bruno FERNANDEZ Marc FOUCHOU-LAPEYRADE Jean-Pierre	GRIMAUD Robert JOP Serge KARMANN Thomas LAIGNEAU Annette NOUVEL Honoré RUSSO Ida TOPPAN Alain URSULE Béatrice
LE MURETAIN AGGLO	
DESCHAMPS Gilbert SÉVERAC Philippe	SUAUD Thierry SUTRA Jean-François
SICOVAL	
LAGARDE Dominique	
GRAND OUEST TOULOUSAIN CC	
GUYOT Philippe	ALEGRE Raymond
COTEAUX BELLEVUE	
SOURZAC Jean-Gervais	LAY Sophie

Délégués titulaires ayant donné pouvoir

BARRAQUÉ-ONNO Véronique, représentée par M. TOPPAN
CARDEILHAC-PUGENS Etienne, représenté par M. ALEGRE
CASTERA Didier, représenté par Mme RUSSO
TOUZET Sophie, représentée par M. SUAUD
TRAVAL-MICHELET Karine, représenté par M. B. ESPIC

Délégués titulaires excusés

ALENÇON Alain
ANDRE Gérard
ARSAC Olivier
BERGIA Jean-Marc
BEZERRA Gil
BOLZAN Jean-Jacques
CARLIER David-Olivier
CHOLLET François
COGNARD Gaëtan
COLL Jean-Louis
DELPECH Patrick
DELSOL Alain
ESQUERRE Diane

FERRER Isabelle
FOUCHIER Dominique
FOURCASSIER Thierry
GASC Jean-Pierre
LATTARD Pierre
MANDEMENT André
MARTY Souhayla
MEDINA Robert
MOGICATO Bruno
MOUDENC Jean-Luc
OBERTI Jacques
PERE Marc
PLANTADE Philippe

PORTARRIEU Jean-François
RODRIGUES Patrice
ROUGÉ Michel
SANGAY Dominique
SEBI Jacques
SEGERIC Jacques
SERP Bertrand
SIMON Michel
SUSIGAN Alain
TERRAIL-NOVES Vincent
VAILLANT Romain
ZANATTA Thierry

Délégués suppléants excusés

ARDERIU François
BAUDEAU Fabrice
CARRAL Alain
COUTTENIER Sylviane

ESPIC Xavier
LALANNE Marjorie
MILHAU Claude
NORMAND Xavier

ROUSSEL Jean-François
TRONCO Jean-Luc

Nombre de délégués	En exercice : 67	Présents : 25	Ne participe pas au vote : 1 (Mme LAIGNEAU)
Votants : 29	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 29

Le compte administratif pour l'année 2021, approuvé par le Comité syndical, fait ressortir un excédent global d'exécution du budget de 218 811.39 €, réparti entre :

- un excédent de fonctionnement courant d'un montant de 191 272.11 € ;
- un excédent de la section d'investissement d'un montant de 27 539.28 €.

Il est proposé d'affecter l'excédent 2021, de la section de fonctionnement en recette de fonctionnement du budget primitif 2022, et l'excédent d'investissement en recettes de la section d'investissement du budget primitif 2022.

**Le Comité Syndical,
Entendu l'exposé de Madame la Présidente
délibère et décide :**

Article unique :

D'affecter au budget primitif 2022 :

- l'excédent de la section de fonctionnement 2021, en recette de fonctionnement : 191 272.11 €
- et l'excédent d'investissement 2021, en recettes de la section d'investissement : 27 539.28 €.

Reçu à la Préfecture de la Haute-Garonne le 24 mai 2022.

L'original de la délibération et les documents annexés qui ne font pas l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs peuvent être mis en consultation conformément aux dispositions de la loi 78.753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs.

**Ainsi fait et délibéré, les jour
Mois et an que dessus**

Pour extrait conforme

La Présidente

Signé

Annette LAIGNEAU